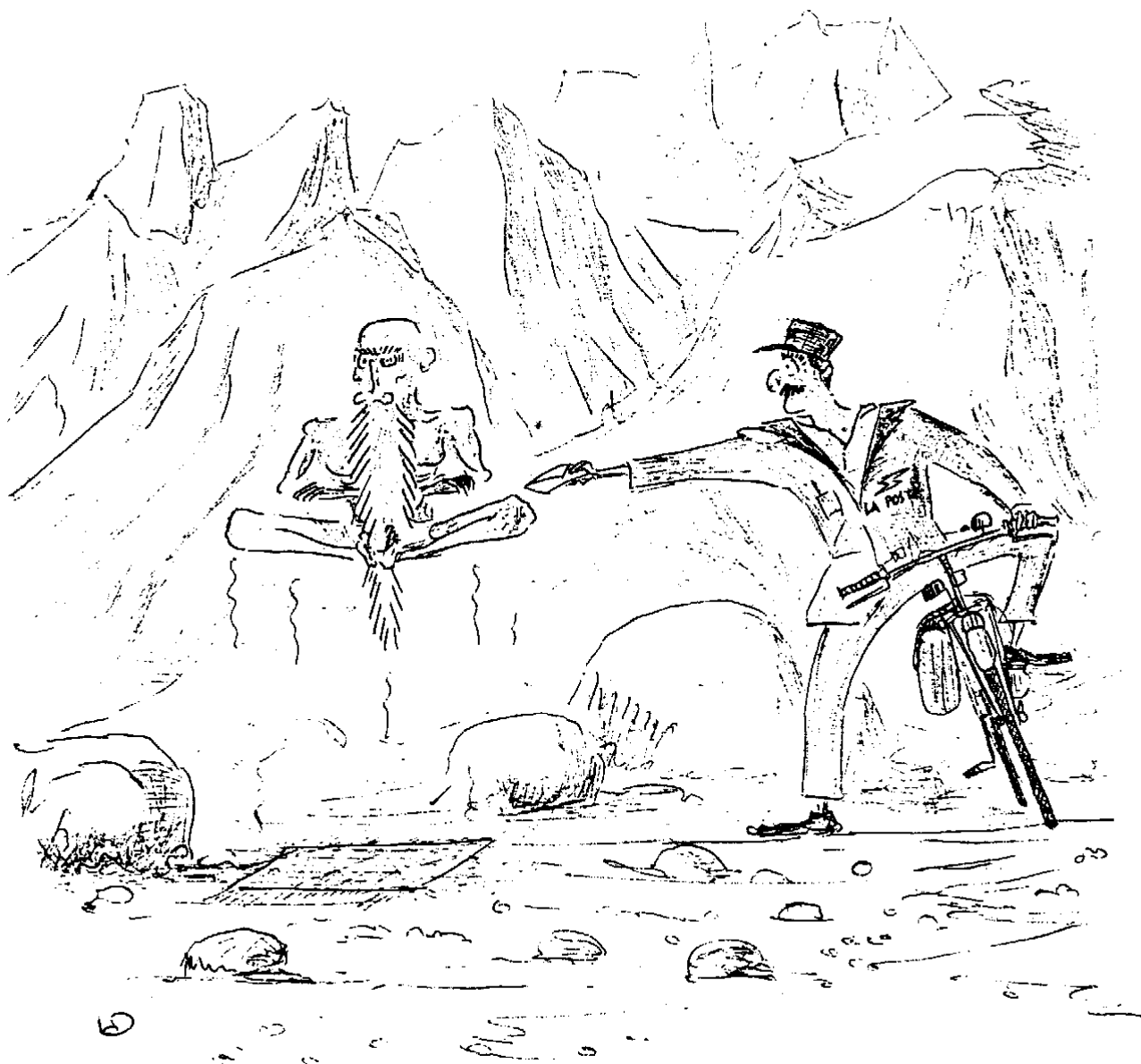


# LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 38

décembre 2012

décembre 2012

---

## SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2012.
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2012.
- NOUVEAUX MEMBRES.

---

## - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2012.

La séance est ouverte à 10 h 00' au Centre de vacances et de loisirs *Le Bourdiou*, Le Porge (33680).

Président de séance : B. DEFAULT.

Secrétaires de séance : Benoit DUHAZÉ, Stéphane JAULIN.

### Membres présents ou représentés.

13 adhérents sont physiquement présents : Sylvain BONIFAIT, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAULT, Benoît DUHAZE, Xavier HOUARD, Stéphane JAULIN, Mathieu LAUPIN, Florence MERLET, David MORICHON, Didier MORIN, Jean-Louis PRATZ, Alain ROYAUD, Eric SARDET.

5 adhérents ont transmis un pouvoir valide : Loïc Defaut (pour David MORICHON), Yoan Braud (pour Eric SARDET), Jean-Michel Lett (pour Bernard DEFAULT), Stéphane Puissant (pour Stéphane JAULIN), Cédric Vanappelghem (pour Stéphane JAULIN).

D'autre part Jean-Louis PRATZ représente l'association CERCOPE, dont il est président.

Soit un total de 19 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale extraordinaire.

### 1. Suppression ou modification du paragraphe relatif au quorum en Assemblée Générale Ordinaire.

#### \*Article 13 de nos statuts.

« L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation ; la possibilité de régulariser doit être offerte en début de séance.

« Elle se réunit au moins une fois par an.

« Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par le secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

« Assisté des membres du conseil d'administration le président préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

« Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

« Ne devront être traitées en assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

« Après épuisement de l'ordre du jour il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

« Le quorum à atteindre pour que les délibérations soient valables est fixé au quart du nombre total des membres présents et représentés. »

**Remarque.** La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 relatifs aux associations n'évoquent nulle part la notion de « **quorum** » en assemblée générale. Par conséquent rien n'empêche de supprimer le quorum, dont l'expérience prouve qu'il est plus gênant qu'utile. A défaut il faudrait le réduire davantage, par exemple l'abaisser à 10% des adhérents à jour de cotisation à la date des assemblées générales concernées.

Les adhérents de l'ASCETE qui ne participeront pas à l'AGE peuvent faire connaître par écrit leur opinion sur cette question ; elle sera prise en compte.

#### Discussion.

B. Default a proposé cette modification aux adhérents car depuis plusieurs années nous n'atteignons le quorum que de justesse, alors qu'en même temps le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter ; et il n'est guère concevable de se trouver dans la situation où, après avoir traversé la France pour assister à l'assemblée générale, les adhérents s'entendent dire que l'assemblée générale est reportée à une date ultérieure, faute de quorum. D'autre part si on abaisse le quorum de manière à ce qu'il ne pose jamais plus ce genre de problème, alors il ne sert à rien.

Plusieurs adhérents ont fait connaître leur opinion dans des mails avant la tenue de l'assemblée générale :

\* Stéphane PUISSANT (10-08-2012) : « *Tout comme David, je suis d'accord pour supprimer la formalité du quorum* »,

\* Yoan BRAUD (16-08-2012) : « *L'idée du quorum est intéressante en théorie, mais concrètement, c'est vrai qu'elle semble pour l'instant avoir été plus contraignante qu'utile. Je ne suis donc pas contre son abolition* ».

\* Frédéric NÉRI (28-08-2012) : « *Tout à fait d'accord pour réduire ou supprimer le quorum* ».

\* Daniel GRAND (27-08-2012) : « *Personnellement, je suis de ton avis. Il te suffit d'abaisser le seuil du quorum minimal, tout en restant dans des proportions réalistes. Comme je ne connais pas le nombre d'adhérents, je ne me prononcerai pas sur le pourcentage à appliquer* ».

Alain ROYAUD pense que le quorum est garant de la validité des débats. Il ajoute que, comme à l'ASCETE il n'y a pas d'enjeux ni de conflits, le quorum n'est pas si utile ; pour voter les décisions structurelles ou organisationnelles, les membres les plus présents suffisent peut-être. Sur des questions plus techniques, plus appliquées, il suffirait de soumettre un questionnaire aux adhérents.

Jean-Louis PRATZ estime aussi que le quorum rend légitime les décisions.

David MORICHON propose de lier le niveau du quorum au nombre d'administrateurs présents.

Bernard DEFAUT remarque que cette option donnerait beaucoup de responsabilité au conseil d'administration et risquerait de démobiliser les adhérents.

Sylvain BONIFAIT propose que le quorum soit basé sur les seuls membres actifs, à l'exclusion des membres qui adhèrent seulement pour la revue.

#### **Vote.**

Pour la suppression du quorum : B. DEFAUT (+ 1 pouvoir), B. DUHAZÉ, S. JAULIN (+ 2 pouvoirs), F. MERLET, A. ROYAUD, E. SARDET (+ 1 pouvoir).

Contre la suppression du quorum : D. MORICHON (+ 1 pouvoir).

Abstentions : S. BONIFAIT, S. DANFLOUS, X. HOUARD, M. LAUPIN, D. MORIN, JL. PRATZ (+ CERCOPE).

Résultat du vote : 10 voix pour la suppression, 2 voix contre, 7 abstentions.

➔ le quorum est supprimé. Les décisions seront donc prises désormais à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

## **2. Introduction, ou non, d'un paragraphe relatif au nombre minimum et/ou maximum de membres du conseil d'administration.**

### **2a. Nombre minimum.**

#### **Discussion.**

Samuel DANFLOUS fait valoir qu'avec la suppression du quorum, il est nécessaire de prévoir un nombre minimum de membres du conseil d'administration.

#### **Vote.**

Pour un nombre minimum de 6 membres : S. BONIFAIT, S. DANFLOUS, B. DEFAUT (+ 1 pouvoir), B. DUHAZÉ, S. JAULIN (+ 2 pouvoirs), M. LAUPIN, F. MERLET, D. MORIN.

Contre : (personne)

Abstentions : X. HOUARD, D. MORICHON (+ 1 pouvoir), JL. PRATZ (+ CERCOPE), A. ROYAUD, E. SARDET (+ 1 pouvoir).

Résultat du vote : 11 voix pour le nombre minimum à 6 membres, 8 abstentions.

➔ Le nombre minimum de 6 membres pour le conseil d'administration est adopté.

### **2b. Nombre maximum.**

#### **Discussion.**

Xavier HOUARD estime que limiter le nombre de membres du conseil d'administration permettrait un meilleur fonctionnement.

#### **Vote.**

Pour l'absence de nombre maximum : Sylvain BONIFAIT, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT (+ 1 pouvoir), Benoît DUHAZE, Xavier HOUARD, Stéphane JAULIN (+ 2 pouvoirs), Mathieu LAUPIN, Florence MERLET, David MORICHON (+ 1 pouvoir), Jean-Louis PRATZ (+ CERCOPE), Eric SARDET (+ 1 pouvoir).

Contre : (personne)

Abstentions : D. MORIN, A. ROYAUD.

Résultat du vote : 17 voix pour la non-fixation d'un nombre maximum, 2 abstentions.

➔ Il est acté de ne pas fixer un nombre maximum de membres au conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40'.

---

## - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2012.

La séance est ouverte à 12 h 25 au Centre de vacances et de loisirs *Le Bourdiou*, Le Porge (33680).

Président de séance : B. DEFAULT.

Secrétaires de séance : Benoit DUHAZÉ, Stéphane JAULIN.

### 1. Membres présents ou représentés.

14 adhérents sont physiquement présents : Sandy BARBERIS, Sylvain BONIFAIT, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAULT, Benoît DUHAZE, Xavier HOUARD, Stéphane JAULIN, Mathieu LAUPIN, Florence MERLET, David MORICHON, Didier MORIN, Jean-Louis PRATZ, Alain ROYAUD, Eric SARDET.

11 adhérents ont transmis un pouvoir valide : Loïc Defaut (pour David MORICHON), Alexandre François (pour Benoît DUHAZÉ), David Genoud (pour Benoît DUHAZÉ), Jean-Michel Lett (pour Bernard DEFAULT), Jean-Philippe Maurel (pour Didier MORIN), Baptiste Hubert (pour Didier MORIN), Frédéric Néri (pour S. DANFLOUS), Stéphane Puissant (pour Stéphane JAULIN), Jérôme Robin (pour S. DANFLOUS), Peter Stallegger (pour Bernard DEFAULT), Cédric Vanappelghem (pour Stéphane JAULIN).

D'autre part Jean-Louis PRATZ représente l'association CERCOPE, dont il est président.

Soit un total de 26 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

### 2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (B. DEFAULT, et S. JAULIN pour le paragraphe 2-6).

#### 2-1. Adhérents (tableau 1).

Les effectifs de l'ASCETE ont augmenté depuis la création (en 1994) jusqu'à atteindre un premier pallier d'une cinquantaine d'adhérents en 1999, qui s'est maintenu jusqu'en 2003. Ensuite on est passé à une soixantaine d'adhérents de 2004 à 2007, puis à ~ 70 adhérents en 2008 et 2009, et enfin à ~ 80 adhérents depuis 2010 (85 à la fin de l'année 2011).

En 2011 nous avons enregistré 12 nouvelles adhésions, mais 6 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde positif de 6. (Pour 2012 nous avons enregistré déjà 8 nouveaux adhérents).

#### 2-2. Le « Synopsis des Orthoptères de France » (tableau 2).

Le « synopsis » continue à bien se vendre, malgré qu'il soit périmé depuis longtemps et qu'il soit livré sans mise à jour : 18 exemplaires ont été vendus en 2011, ce qui porte le nombre total à 313 exemplaires.

Aujourd'hui il ne nous en reste plus en stock. Faut-il le réimprimer en l'état ? Faudrait-il ré-envisager une nouvelle édition, sans attendre la parution de la faune de France et du guide Biotope ?

**Vote** : il est convenu que le *synopsis* sera mis à jour en 2013 par B. DEFAULT, David MORICHON, Eric SARDET et Yoan BRAUD<sup>1</sup>.

#### 2-3. Le mémoire « Cigales » (tableau 3).

La vente du mémoire de Stéphane PUISSANT sur les Cigales de France est montée à 9 en 2011. Et aujourd'hui il ne nous reste plus que 4 exemplaires en stock.

Au total 72 exemplaires ont été vendus en 6 ans. (Rappelons que l'ASCETE fait du bénéfice sur ces ventes depuis le 52<sup>e</sup> exemplaire).

**Vote** : avec l'accord (explicite !) de Stéphane Puissant le mémoire Cigales sera mis en ligne dès que le dernier exemplaire papier aura été vendu.

#### 2-4. L'« atlas UEF » (tableau 4).

L'*Atlas* a été imprimé début 2009 en 250 exemplaires, dont 210 attribués à l'ASCETE (180 au siège social, 30 chez Eric Sartet) ; sur ces 210 exemplaires, 50 nous ont été remis à titre gratuit.

L'ASCETE a vendu 101 exemplaires en 2009, et 29 en 2010 (dont 3 pour le compte de l'UEF, qui a épuisé son propre stock). En 2011 nous avons vendu nos derniers 26 exemplaires : au total 101 + 29 + 26 = 155 exemplaires vendus (à quoi s'ajoutent 54 exemplaires donnés).

J.-J. Bignon a tiré l'atlas UEF des Orthoptères à 110 exemplaires il y a quelque temps. J'en ai reçu 9 par courrier postal et 9 autres sont allés au siège social de l'UEF. Sur les 92 exemplaires restant l'UEF en garderait entre 15 et 20, le surplus étant pour l'ASCETE.

**Discussion** : il est décidé d'attendre que ce nouveau stock soit écoulé avant de mettre en ligne des cartes actualisées.

La possibilité de se procurer à nouveau l'atlas auprès de l'ASCETE sera annoncé sur son site internet.

#### 2-5. La revue (tableau 5).

La vente de la revue hors-abonnement se maintient à un niveau relativement élevé depuis 2004, avec plus de 13 exemplaires vendus par an (par exception seulement 7 en 2009). Le record est atteint en 2011 avec 31 exemplaires vendus hors-abonnement.

---

<sup>1</sup> Il faudra obtenir le consentement du dernier co-auteur, mais cela ne devrait pas poser problème.

Des détails sur le **tableau 5**.

#### **Discussion :**

Extrait du compte-rendu de réunion de conseil d'administration le :

« E. SARDET propose de mettre en téléchargement libre les premiers numéros des MOE. Après discussion il est décidé d'en re-débattre lors de la prochaine assemblée générale. D'ici là Eric aura demandé à Peter Detzel si la mise en ligne de la revue *Articulata* leur a fait perdre des adhérents. ».

Eric déclare qu'il n'a pas contacté Peter DETZEL, mais fait remarquer que tous les articles de la revue *Articulata* sont en ligne, à l'exception des trois dernières années ; ce qui facilite grandement la diffusion des connaissances.

D'un autre côté le **tableau 6** montre l'état actuel du stock, et fait ressortir la valeur marchande potentielle des 6 premiers tomes (qui sont les plus concernés, *a priori*, par la proposition d'Eric SARDET) : 750 €.

Mais Eric SARDET et Xavier HOUARD estiment que ce stock de numéros non encore écoulés ne doit pas être considéré comme étant un problème.

David MORICHON propose de baisser le tarif des numéros qui ont du mal à se vendre.

Alain ROYAUD remarque que certaines personnes vont préférer un article du MOE sans vouloir tout le tome alors que des structures vont préférer recevoir tout le tome (bibliothèques, associations).

Xavier HOUARD estime que pour limiter les frais, il est nécessaire de limiter dans un premier temps les stocks et à moyen terme de limiter les tirages. Il faut se rapprocher d'un équilibre.

**Vote :** malgré quelques réticences initiales, exprimées notamment par B. DEFAUT, il est décidé à l'unanimité d'expérimenter les modifications suivantes.

1. À partir du tome 18, établir le nombre d'exemplaires à imprimer sur la base suivante : nombre d'adhérents + les 10 exemplaires du dépôt légal + 10 exemplaires pour la vente hors-abonnement.
2. Mettre en ligne dès maintenant les articles des neuf premiers tomes.
3. Mettre en ligne les articles des tomes suivants dès qu'il ne restera plus en stock que huit à dix exemplaires papier.

#### **2-6. Le site Internet (par S. JAULIN).**

En 2012, le site web de l'ASCETE comprend 30 pages, 57 fichiers téléchargeables (54 en 2011), 150 photos et une 40aine d'icônes et de dessins.

#### **Le nombre de visites (figures 1 et 2).**

Le nombre de visiteurs uniques consultant notre site tend à stagner cette année. En moyenne, cette année, 3 035 visiteurs sont venus surfer sur nos pages Web chaque mois en 2012. Un visiteur est comptabilisé uniquement lorsqu'il ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 min entre chacune des pages.

Comme par le passé, les mises à jour contribuent à augmenter le nombre de visites les mois suivants. Cette année, peu de mises-à-jour ont été réalisées, ce qui explique la légère baisse. Suite à la discussion abordé en 2-5, de ce compte-rendu, il est prévu une mise-à-jour importante en cette fin d'année concernant la mise en ligne des articles de MOE jusqu'au tome 9.

#### **Les liens vers le site.**

69 % des visiteurs viennent directement sur notre site (soit en saisissant l'adresse directement, soit depuis leurs favoris ce qui traduit une certaine habitude de consultation chez ces utilisateurs), 19% proviennent de sites externes (avec des liens vers notre site) et 12% à partir de moteurs de recherche.

Les sites/moteurs de recherche renvoyant le plus d'internautes vers notre site sont : google.fr, insecte.org et google image.

#### **Origine de nos visiteurs (figure 3).**

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et des pays francophones. Une version du site en anglais est à envisager afin d'augmenter le nombre de visiteurs anglophones. Cela avait été évoqué lors de l'assemblée générale de 2011, mais n'a pas encore été mise en œuvre faute de temps.

#### **Pages les plus populaires (tableau 7).**

Les photos et la carte de végétation sont les documents les plus consultés.

#### **Les mises à jour 2012 :**

Les mises à jour suivantes ont été réalisées cette année :

- Pages « Accueil » et « Actualités » : Liste Orthoptères de France août 2012, parution MOE17., Adhésion 2012.
- Page « Présentation » : Bulletin d'abonnement 2012 à télécharger.
  - o Page « Sommaires des MOE » : Sommaires de N°1 à 17 à visualiser et télécharger, coût des MOE, bon de commande.
  - o Résumés de N°1 à 17 à télécharger.
- Page « Téléchargements » : Liste Orthoptères de France août 2012.

- Page « Commande » : Mise à jour des tarifs et état des stocks.
- Page « Adhésion » : Bulletin 2012 à télécharger.

#### Les perspectives en 2012-2013 :

- Changement du système de gestion de contenu (DRUPAL ou DOKUWIKI) afin que les membres du CA puissent participer aux mises à jour du site déjà prévu en 2011, mais encore en cours d'essai actuellement.
- Intégration de la Guyane française au site de l'ASCETE (Bibliographie, liste des Orthoptères...), déjà prévu en 2011, mais reportée en 2013.
- Mise en ligne des pages « Orthoptères de France » avec cartes UEF et photos qui sont en cours de réalisation, mais mises en ligne après épuisement du stock d'exemplaires réimprimés cette année.
- Mise en ligne de la Base de recueil de données Orthoptères pour CyberTracker, déjà prévu en 2011, mais reportée en 2013.
- Mise en ligne de tous les articles de MOE jusqu'au tome 9.
- Faire une version du site en anglais, déjà prévu en 2011, mais reportée en 2013.
- Mettre l'adresse du site sur MOE

#### Discussion :

La discussion a été très brève étant donné le faible nombre de mises-à-jour cette année et a porté essentiellement sur la grosse mise à jour prévue le 13/10/2012 portant notamment sur la mise en ligne des articles de MOE (voir discussion au 2-5).

**Vote final** : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 3. Rapport financier (tableau 8) (préparé par B. DEFAULT).

#### COMPTE DE RÉSULTATS pour l'exercice 2011 :

##### Définitions :

« *Excédent de trésorerie* » : au 31 XII 2010 il restait 1 153.24 euros sur le compte et 472.01 euros dans la caisse, soit 1 625.25 euros.

« *Vente du synopsis* », « *vente de la revue* », « *vente du mémoire Cigales* », « *vente de l'atlas UEF* » : les sommes indiquées incluent les frais d'envoi (réglés à la commande par le client). Le prix de vente de l'atlas varie de 15.00 € (contributeurs et membres de l'ASCETE, sans frais de port) à 24.50 € (acheteurs étrangers, avec frais de port).

« *Versements du Qatar : ASCETE* » et « *versements du Qatar : S. Puissant* ». La Qatar a versé à l'ASCETE 13.295 € pour la réalisation d'une synthèse bibliographique des connaissances entomologiques au Qatar confiée à l'ASCETE, et réalisée par S. Puissant. Il est a été convenu que 10% de cette somme resterait à l'ASCETE, soit 1 329.50 €, arrondi à 1 330 €. Il reste donc pour la masse salariale 11 965 €.

« *Services extérieurs* » : honoraires du comptable (59.80 €), retraitage en 10 exemplaires du *synopsis* (51.90 €), retraitage en 10 exemplaires des *MOE 1 à 7* (555.06 €), fabrication du MOE 16 (2 618.51 €).

« *Frais exceptionnels* » : remboursement à l'IAC de Nouvelle Calédonie du trop-perçu sur la vente du *Mémoire Cigales*.

**Tableau 8. Les mouvements sur le livre de comptes en 2011**

Mouvements en 2011			
CREDIT		DEBIT	
Adhésions et abonnements	1 937.00	Fournitures de bureau	00.00
Vente de 18 synopsis	368.90	Frais postaux	750.35
Vente de la revue hors abonnement	742.35	Services extérieurs	3 285.27
Vente de 9 mémoires Cigales	309.00	frais exceptionnels	72.00
Vente de 26 Atlas UEF	502.00	Cotisation UEF (2011)	87.00
Pages couleurs MOE	200.00	Hébergement du site internet	85.96
<b>Versements du Qatar : ASCETE</b>	<b>1 330.00</b>	<b>Salaires (S. Puissant)</b>	<b>6 209.53</b>
<b>Versements du Qatar : S. Puissant</b>	<b>11 965.00</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>4 146.15</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>17 354.25 euros</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>14 636.26 euros</b>
TOTAL hors masse salariale :	4 059.25 euros	TOTAL hors masse salariale :	4 280.58 euros

**SOLDE CRÉDITEUR : 2 717.99 €**

##### Commentaires :

Le solde créditeur des mouvements en 2011 (2 717.99 €) s'explique en partie parce que cette année-là le Qatar nous a versé l'intégralité de la masse salariale destinée à Stéphane Puissant, alors que nous n'avons pas versé l'intégralité des charges salariales (un complément a été versé en 2012 : 840.00 € ; il y en aura d'autres : médecine du travail, AGEFOS, etc. ; s'il y un reste, il reviendra à Stéphane Puissant, par exemple sous forme de mise à disposition de matériel).

Si l'on met à part l'encaissement / versement de la masse salariale, qui doit être une opération blanche (en dehors du bénéfice de 10%), le solde est à peu près équilibré : assez nettement créditeur si on tient compte du bénéfice de 10% réalisé sur l'opération Qatar [5 389.25 – 4 280.58 =] **1 108.67 €**, légèrement débiteur si l'opération Qatar n'avait pas eu lieu : [(5 389.25-1 330.00) – 4280.58] = **-221.33 €**; ce solde débiteur s'explique par le retraitage des MOE 1 à 7 (555 €).

Il faut ajouter à ce résultat le solde de trésorerie créditeur au 31 XII 2010 de **1 625.25 euros** (1 153.24 € sur le compte + 472.01 euros dans la caisse) ; et il faut encore ajouter la réserve de **2 655.02 €** placée sur le livret A (31 XII 2011), et aussi l'évaluation du stock au 31 XII 2011 (**3 766.03 €**).

La situation financière de l'ASCETE est donc saine.

Elle est d'autant plus saine que les cotisations annuelles attendues de nos  $\approx 80$  adhérents ( $\approx 1\ 600$  €) + la vente de MOE hors abonnement [( $\approx 25$  exemplaires  $\times 22$  € =) 550 €] couvrent facilement la fabrication d'un tome *normal* (1 477 € en 2012) et sa diffusion [frais postaux : 130 exemplaires  $\times 4,30$  € (tarif 2012) = 559 €].

**Vote** : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### 4. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

##### *Tarif des cotisations individuelles.*

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros pour les tomes 7 à 15.

##### *Tarif des cotisations des personnes morales* (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

**Vote** : il est décidé à l'unanimité de reconduire ces tarifs

#### 5. Composition du Conseil d'Administration (tableau 9).

Suite à l'AG 2011 le conseil d'administration comprenait 9 membres : B. DEFAUT (président), L. DEFAUT, V. MAURIN, D. MORICHON (trésorier), S. JAULIN, E. SARDET, B. DUHAZE, Y. BRAUD, D. MORIN.  
(Jacques DÉSILE a démissionné début 2011, pour raisons de santé)<sup>2</sup>.

##### **Renouvellement.**

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le **tableau 8** montre que Didier MORIN doit remettre son mandat en jeu.

**Vote** : Didier MORIN est réélu à l'unanimité.

##### **Cooptation.**

Stéphane PUISSANT et Xavier HOUARD ont été cooptés lors de la réunion du conseil d'administration du 03 mars 2012. Ces cooptations doivent être confirmées en assemblée générale.

**Vote** : Stéphane PUISSANT et Xavier HOUARD sont élus à l'unanimité.

#### 6. Point sur les articles prévus pour le tome 18 des MOE.

**Remarque préalable.** La plupart des articles annoncés pour le MOE 17 lors de l'AG de 2011 ont finalement manqué à l'appel. Cela a obligé B. DEFAUT à y placer une partie de son article sur la biométrie des types de Caelifères, alors que cet article était prévu intégralement pour le MOE 18. Mais sans cet article le tome 17 n'aurait que 64 pages ! (Et sans les quatre articles rédigés par B. DEFAUT il n'aurait eu que 26 pages !).

Il est donc fait de nouveau appel aux adhérents de l'ASCETE pour qu'ils n'oublient pas de publier dans leur revue au moins quelques-unes de leurs notes et études.

A l'heure actuelle, et *a priori*, nous envisageons pour le tome 18 :

##### **1. Taxonomie. Nomenclature.**

La suite de l'article de B. DEFAUT sur la biométrie des types de Caelifères. Un article de B. DEFAUT sur les implications taxonomiques et nomenclaturales des articles récents en phylogénie moléculaire sur les Locustinae.

Et peut-être une note compilatoire de B. DEFAUT sur la détermination des espèces du genre *Pyrgomorpha* au Maghreb

##### **2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.**

Une actualisation de l'atlas UEF, une mise à jour de la liste des Orthoptères de la Réserve Naturelle et de la commune de Nohèdes par D. MORICHON ; catalogue critique des orthoptères de la RN de Bagnas (34), et de la RN des Gorges du Gardon, par S. JAULIN (peut-être avec un volet entomocénotique) ; espèces nouvelles pour l'Aquitaine par B. DUHAZÉ ; catalogues de la RN de l'Étang de Cousseau (33) par B. DUHAZÉ ; catalogue commenté des O. du Plateau d'Argentine (24) par B. DUHAZÉ ; mise-à-jour de la liste des Orthoptères de la RN de Conat par D. MORICHON ; observatoire des Orthoptères des RN Catalanes par D. MORICHON (et cosigné ?) ; inventaire orthoptérique des parcs urbains de la Petite Couronne de la région parisienne, par Xavier HOUARD et Florence MERLET.

<sup>2</sup> Eric SARDET a démissionné du conseil d'administration postérieurement à cette AG, le 06 XII 2012.

Et peut-être une synthèse bibliographique sur la phylogéographie des Caelifères de la faune de France par B. DEFAUT, un essai de biogéographie statistique sur les Orthoptères de France par B. DEFAUT,

### **3. Gestion / protection des milieux.**

Le rapport de synthèse de B. DEFAUT sur l'impact orthoptérique de la gestion du Causse Comtal par la Fédération aveyronnaise des chasseurs, sur la période 2008-2012.

### **4. Entomocénotique.**

Peut-être une étude sur les synusies orthoptériques de Dordogne par Bernard DEFAUT et Benoît DUHAZÉ

### **5. Biographies**

(...).

### **6. Brèves notes faunistiques**

1- Actualisation du catalogue UEF pour le Sud-est de la France et la Corse par Yoan BRAUD, Xavier HOUARD et Julien BARATAUD

## **7. Toilettage du fichier des adhérents.**

### **Discussion :**

Samira BOUKLI et Amina DAMERDJI, de l'Université de Tlemcen (Algérie) n'ont adhéré à l'ASCETE (en 2009) que pour publier un article dans les MOE.

François Veneau, JP Mary, O. Bardet et C. Mrczko n'ont pas renouvelé leur adhésion depuis 2010, L. Chabrol, L. Delafolloye, S. Boukli et A. Damerdji depuis 2009. B. DEFAUT les a relancés par mail à plusieurs reprises.

**Remarque.** F. DEHONDT et Roger CLOUPEAU ont démissionné à compter de 2011.

**Vote :** il est décidé de radier Samira BOUKLI, Amina DAMERDJI, Cédric MROCZKO et François VENEAU pour non règlement de la cotisation. B. DEFAUT relancera de nouveau L. CHABROL par mail (avec une autre adresse de messagerie) et O. BARDET et J.P. MARY par téléphone<sup>3</sup> ; X. HOUARD relancera L. DELAFOLLYE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

---

## **DÉBATS ET EXPOSÉS**

Comme convenu en conseil d'administration, et comme à l'accoutumée, l'assemblée générale a été prolongée le samedi après-midi par un débat et un exposé.

### **1. Débat sur la mise en chantier d'un atlas national devant déboucher sur une liste rouge (nationale) UICN.**

Extrait du compte-rendu de conseil d'administration du 03 mars 2012 :

« X. HOUARD propose que l'ASCETE établisse une base de données des orthoptères nationaux. Pour ce faire Xavier propose d'associer l'ASCETE (au titre de ses compétences scientifiques), l'OPIE (pour le portage financier et technique) et l'UEF (pour la caution éthique et pour le démarchage relationnel avec les autres associations). Un ou plusieurs salariés de l'ASCETE pourraient y travailler pendant une durée à déterminer (par exemple 1 ou 2 ans s'il y a deux salariés). Ensuite il faudra mettre au point une méthode adaptée aux orthoptères, et convaincre l'administration de l'UICN de l'accepter. »

(...)

Une réunion des personnes intéressées par cette initiative est prévue durant cet automne.

### **2. Présentation du Bas-Aragon (Espagne), dans l'hypothèse de la tenue d'une future assemblée générale (B. DEFAUT).**

Je fréquente le Bas-Aragon (province de Teruel) depuis 1966, époque où j'ai commencé un D.E.S. de géologie. J'étais logé à Ejulve, mais mon terrain de diplôme était un peu plus au sud, vers Pitarque-Montoro-Cuevas-de-Cañart, au cœur des Chaînes Ibériques, lesquelles s'étendent sur 400 km, de Burgos à Castellón.

#### **LES UNITÉS GÉOGRAPHIQUES.**

Dans le secteur qui nous intéresse (partie occidentale des Chaînes Ibériques Orientales, située dans la province de Teruel) on peut distinguer 4 entités naturelles, du sud au nord :

---

<sup>3</sup> Cela a été fait pour ces trois adhérents après l'assemblée générale (le 03 X 2012). En réponse (mail du 04 X 2012) L. Chabrol a officialisé sa démission. O. Bardet et JP. Mary n'ont pas encore réagi à ce jour (04 XII 2012).



1. La partie sud-orientale, à partir de Villarlengo, s'appelle *Maestrazgo*, lequel déborde en fait très largement sur la province de Castellón. Les couches géologiques sont surtout d'âge Crétacé ; elles sont peu plissées, mais c'est pourtant dans ce secteur qu'on trouve les altitudes les plus élevées (le point culminant, *Peñarroya*, est à 2 019 m).

2. La partie contigüe par le nord, d'Aliaga à Castellote, est axée sur le Rio Guadalope. Les terrains sont principalement d'âge triasique à Crétacé ; ils sont énergiquement plissés (synclinaux pincés, anticlinaux coffrés), que le Guadalope, profondément encaissé, traverse à l'emporte-pièce. Cela donne des paysages âpres, nerveux, aux dénivelés vigoureux. Les altitudes peuvent dépasser 1 400 m (exceptionnellement 1 600 m).

3. Plus au nord le secteur Montalbán-Ejulve-Alcorisa est le plus fortement tectonisé, avec accidents tangentiels, et apparition de terrains paléozoïques dans la partie occidentale. Cependant les reliefs sont moins vigoureux que plus au sud. Les altitudes également sont modestes, ne dépassant généralement guère 1 000 m (cependant *Majalinos* est à 1 600 m). Notons qu'à l'altitude de 1 000 m la végétation présente encore un caractère nettement méditerranéen : Brachypode rameux, Romarin, Cade, Genévrier rouge, ... (**SH3**).

4. Enfin, la partie nord-occidentale, entre Montalbán-Gargallo, au sud, et Muniesa-Alacón-Ariño, au nord, est drainée par un autre affluent de l'Èbre, le rio Martín (et ses affluents). C'est une région plus amène, produisant notamment des vins à 15-16 degrés (!).

L'unité 2 et l'unité 3 débouchent vers l'est et vers le nord (respectivement) sur une cinquième unité naturelle, le « *Llano de la Chumilla* », qui appartient typiquement au bassin de l'Èbre. La végétation y est de type steppique, avec Alfa et Armoise blanche (**A3**), comme dans le secteur de « *los Monegros* » un peu plus au nord, de l'autre côté de l'Èbre. Des évaporations de sel s'observent dans des cuvettes, déterminant la présence d'une végétation halophile (salicornes, soudes) : ce sont les « *saladas* ».

#### LES SYNUSIES ORTHOPTÉRIQUES.

Celles des étages **SX3** et **SX4** ont été bien trop peu et bien trop rapidement étudiées (dans le cadre de ma thèse), celles de l'étage **SH3** pas du tout.

##### \* Milieus secs (X ou MX)

\* De 800 à 1 200 m (**SX3**) :

***Parasteropleuretum perezii* Defaut 1994** dans une ambiance stationnelle xérique (sables en soulane, calcaires).

Espèces intéressantes rencontrées : *Parasteropleurus perezii*, *Saga pedo*, *Pycnogaster sanchezgomezi*, *Navasius nugatorius*, *Acinipe deceptoris*, *Geomantis larvoides*, ...

***Euchorthippo elegantuli* – *Pezotettigetum giornae* Defaut 1994** dans une ambiance stationnelle mésoxérique (sols meubles : sables, marnes). Espèces intéressantes rencontrées : *Albarracinia zapateri*, *Parasteropleurus perezii*, *Leptynia hispanica*, ...

\* Au-dessus de 1 200 m (**SX4**) :

***Omocestum minutissimi* Defaut 1994** dans une ambiance stationnelle xérique (substrat souvent calcaire).

Espèces intéressantes rencontrées : *Antaxius kraussi*, *Pycnogaster sanchezgomezi*, *Arcyptera microptera microptera*, *Stenobothrus festivus*, *Stenobothrus grammicus*, *Omocestus minutissimus*, *Geomantis larvoides*, *Leptynia attenuata*, ...

##### \* Milieus humides (MH ou H)

\* Au-dessus de 1 000 m : ***Pseudochorthippus erythropi* Defaut 1994**. Espèces intéressantes rencontrées : *Ephippigerida areolaria*, *Pseudochorthippus parallelus erythropus*, *Stenobothrus stigmaticus*, *Omocestus panteli*, *Chorthippus dorsatus*, *Chorthippus jucundus*, *Stauroderus scalaris*, ...

**Discussion.** A la suite de cet exposé, illustré par des photos projetées sur écran, il est envisagé d'organiser une assemblée générale dans le Bas-Aragon, associée à des excursions pendant une ou deux semaines, mais sous réserve que nous obtenions une autorisation de récolte pour tous les participants.

La période serait *a priori* les semaines 2 et 3 de septembre. On envisage une participation de 15 à 25 personnes.

---

## NOUVEAUX MEMBRES

### DUCOUT Béatrice

716, route de Peyrenette  
40390 Saint-André-de-Seignanx

### LAUPIN Mathieu

Le Village  
07110 Rocher

### NATURE-MIDI-PYRÉNÉES

14, rue de Tivoli  
31068 Toulouse

### HUGUES Christian

Le nid dans la cage 42  
14570 Clécy

### DAUDIN Louise

BIOTOPE  
125-127 faubourg Bannier  
45000 Orléans

### BARBERIS Sandy

4, rue Henri Cartier-Brsson  
Bat G 141  
33320 Eysines

### MERLET Florence

78, rue de Cornouailles  
78180 Montigny-le-Bretonneux

### BENCE Stéphane

10, route de Laragne  
05300 Ribiers

### LEMOINE Chantal

125, rue de Ligny  
55500 Velaines



**Tableau 1. Évolution du nombre des adhérents**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAUX	2012
Lors de l'AG	6	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45	36	56	51	60	59		66
A la fin de l'année	6	18	33	42	46	52	54	48	49	51	58	58	61	64	67	71	79	85		≥ 66
arrivées	6	12	18	13	9	11	6	1	4	3	7	4	13	7	4	9	12	12	151	≥ 8
départs	0	0	-3	-4	-5	-5	-4	-7	-3	-1	0	-4	-10	-4	-1	-5	-4	-6	-66	
solde	+ 6	+ 12	+ 15	+ 9	+ 4	+ 6	+ 2	- 6	+ 1	+ 2	+ 7	0	+ 3	+ 3	+ 3	+ 4	+ 8	+ 6	85	

**Tableau 2. Vente du « synopsis des Orthoptères de France »**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAUX	2012
en souscription (80 F)	42	12															54	
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 euros)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	9	18	259	1
TOTAUX par année	42	64	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	9	18	313	
TOTAUX depuis le début	42	106	141	189	218	223	234	236	246	250	261	274	280	286	295	313		

**Tableau 3. Vente du « mémoire Cigales »**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAUX	2012
Exemplaires vendus	23	14	16	05	05	09	72	2
TOTAUX depuis le début	23	37	53	58	63	72		

**Tableau 4. Écoulement de l' « Atlas UEF »**

Exemplaires encaissés	130 (101 en 2009 + 29 en 2010)
Exemplaires en stock	26
Exemplaires donnés	54
TOTAL	210

**Tableau 5. Vente de la revue MOE hors abonnement**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAUX	2012
tome 1 (1996)	.	7	4	2	.	1	3	.	2	2	2	1	1	1	2	1	29	.
tome 2 (1997)		4	3	2	.	2	.	.	1	1	3	.	1	.	1	2	20	1
tome 3 (1998)			1	4	.	1	1	.	1	1	3	.	1	.	1	1	15	.
tome 4 (1999)				6	1	.	.	.	1	1	2	2	1	.	1	1	16	.
tome 5 (2000)					1	2	.	.	2	2	2	3	1	.	1	4	18	1
tome 6 (2001)						6	1	1	2	2	2	4	1	.	2	2	23	1
tome 7 (2002)							.	1	2	4	2	3	3	1	4	1	21	1
tome 8 (2003)								.	3	1	3	2	3	1	2	1	16	1
tome 9 (2004)									.	2	3	1	3	.	2	1	12	.
tome 10 (2005)										.	5	1	3	1	1	1	12	.
tome 11 (2006)											.	1	3	1	2	1	8	.
tome 12 (2007)												.	4	1	4	2	11	1
tome 13 (2008)													.	1	3	1	5	1
tome 14 (2009)														.	2	4	6	2
tome 15 (2010)															.	4	4	1
tome 16 (2011)																4	4	2
<b>TOTAUX par année</b>	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	27	18	25	7	28	31	218	≥ 12
<b>TOTAUX depuis le début</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>68</b>	<b>84</b>	<b>111</b>	<b>129</b>	<b>154</b>	<b>161</b>	<b>187</b>	<b>218</b>		

**Tableau 6. Les MOE en stock**

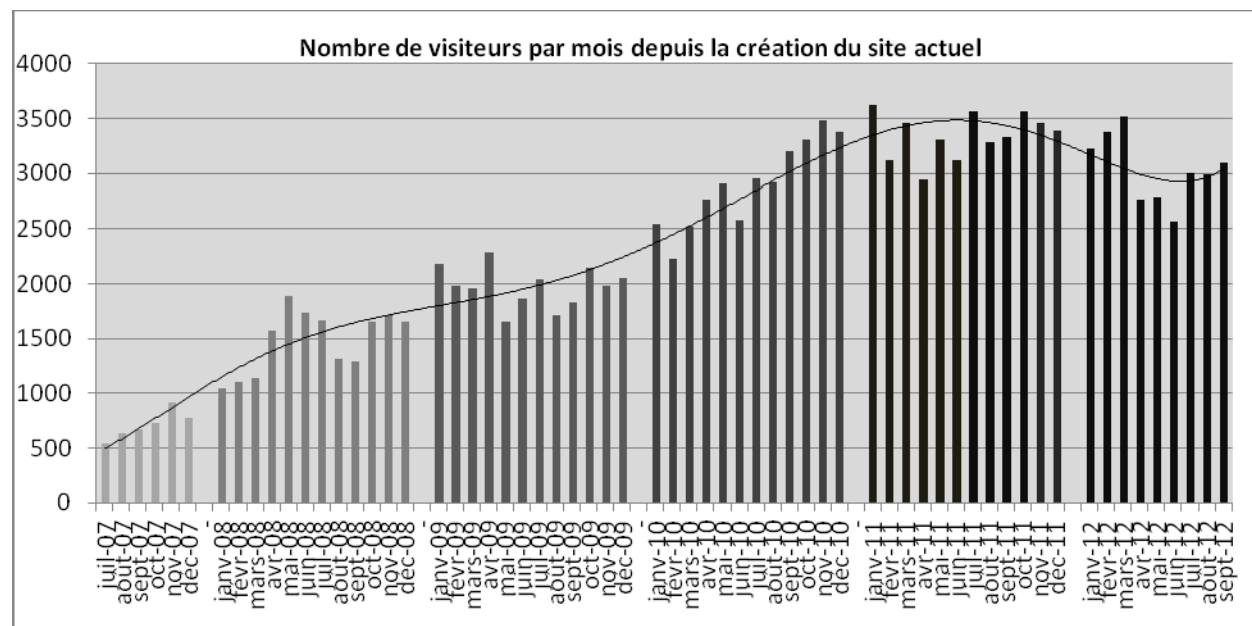
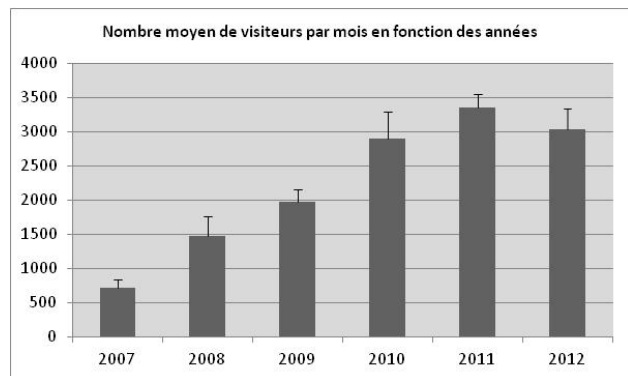
désignation	prix unitaire	nombre d'exemplaires en stock	valeur du stock
tome 1 (1996)	15.00 €	9	135 €
tome 2 (1997)	15.00 €	8	120 €
tome 3 (1998)	15.00 €	10	150 €
tome 4 (1999)	15.00 €	10	150 €
tome 5 (2000)	15.00 €	6	90 €
tome 6 (2001)	15.00 €	7	105 €
tome 7 (2002)	22.00 €	8	176 €
tome 8 (2003)	22.00 €	12	264 €
tome 9 (2004)	22.00 €	2	44 €
tome 10 (2005)	22.00 €	18	396 €
tome 11 (2006)	22.00 €	17	374 €
tome 12 (2007 <sup>4</sup> )	22.00 €	13	286 €
tome 13 (2008)	22.00 €	12	264 €
tome 14 (2009 <sup>5</sup> )	22.00 €	8	176 €
tome 15 (2010)	22.00 €	19	418 €
tome 16 (2011)	25.00 €	32	800 €

750 €

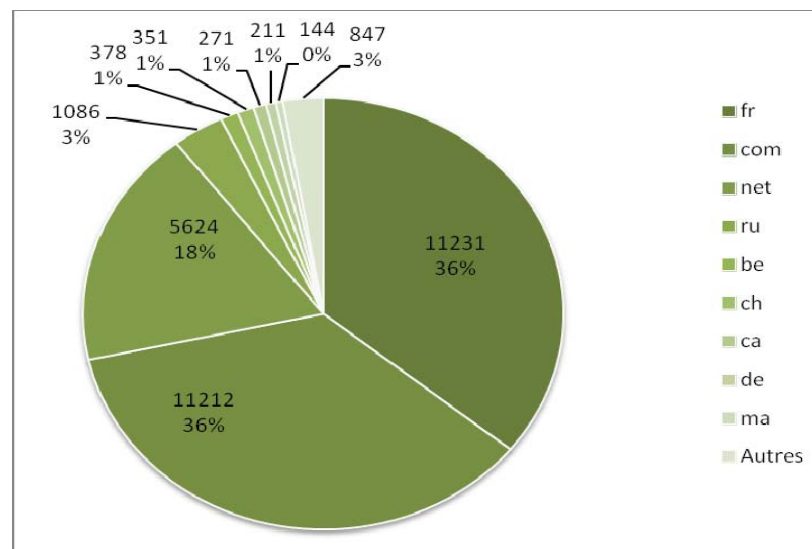
**Figures 1 et 2 : nombre de visiteurs du site internet**

<sup>4</sup> Mais paru en février 2008

<sup>5</sup> Mais paru en mars 2010.



**Figure 3 : origine des visiteurs du site internet**



**Tableau 7 : pages les plus populaires du site internet**

<b>Pages populaires</b>	<b>Nombres ouvertes</b>	<b>%</b>
ascete.org/accueil.html	97936	37,2%
ascete.org/pdf/cvegfr.pdf	13426	4,2%
ascete.org/Album_photos/	11786	3,5%
ascete.org/vegetation.html	13426	2,4%
ascete.org/pdf/Chopard_Orthopteroides.pdf	6704	2,4%
ascete.org/sommaires.html	6261	2,2%
ascete.org/telechargements.html	5400	2,1%
ascete.org/publications.html	6253	2,1%
ascete.org/telechargements.html	5802	1,9%

**Tableau 8. Les mouvements sur le compte en 2011**

<b>MOUVEMENTS SUR LE COMPTE EN 2011</b>			
<b>CRÉDIT</b>		<b>DÉBIT</b>	
Adhésions et abonnements	1 937.00	Fournitures de bureau	00.00
Vente de 18 synopsis	368.90	Frais postaux	750.35
Vente de la revue hors abonnement	742.35	Services extérieurs	3 285.27
Vente de 9 mémoires Cigales	309.00	frais exceptionnels	72.00
Vente de 26 Atlas UEF	502.00	Cotisation UEF (2011)	87.00
Pages couleurs MOE	200.00	Hébergement du site internet	85.96
Versements du Qatar : ASCETE	1 330.00	<i>Salaires (S. Puissant)</i>	<i>6 209.53</i>
<i>Versements du Qatar : S. Puissant</i>	<i>11 965.00</i>	<i>Charges sociales</i>	<i>4 146.15</i>
<b>TOTAL :</b>	<b>17 354.25 euros</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>14 636.26 euros</b>
<i>TOTAL hors masse salariale :</i>	<i>5 389.25 euros</i>	<i>TOTAL hors masse salariale :</i>	<i>4 280.58 euros</i>

Tableau 9. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	21 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006	01 IX 2007	04 X 2008	20 IX 2009	02 X 2010	29 X 2011	29 IX 2012
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X	
J. Maurette	+			(?)															
C. Denèle		+		x															
E. Marty			+			(x)													
F. Veneau				X			X			X			X			x			
M. Lepley				+			X		x										
L. Defaut					+			X			X			X				X	
A. Roujas						+			(?)										
V. Maurin							[+]	+			X			X				X	
J. Desile							[+]	+			X			X				X	x
Y. Sentissi							[+]	+	x										
D. Morichon											+			X				X	
S. Jaulin												+			+				+
E. Sardet													[+]	+				X	
B. Duhazé														+				X	
Y. Braud															+				+
D. Morin																+			X
S. Puissant																			+
X. Houard																			+
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	

- (+) *cooptation en cours d'année*  
+ *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*  
X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*  
x *démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat*  
(x) *démission en cours d'année*  
(?) *autre type de démission*

**COURRIER DE L'ASCETE n° 38**

décembre 2012

